



Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Le Conseil communal convoque les citoyennes et citoyens de la Commune de Treyvaux en assemblée communale ordinaire le

**JEUDI 11 MAI 2023 A 20.00 HEURES
A LA GRANDE SALLE DE L'ECOLE**

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 15 décembre 2022.
Le procès-verbal ne sera pas lu ; il peut être consulté au secrétariat communal durant les heures d'ouverture (art. 13 RELCo) ainsi que sur le site internet de la commune (www.treyvaux.ch).
2. Budget 2023 – complément *
 - 2.1. Source du Moulin : étude hydrogéologique de faisabilité pour un captage communal – rapports des étapes 1 et 2 – crédit pour le projet de l'ouvrage *
 - 2.2. Réfection de la Route d'Arconciel et mise aux normes des arrêts de bus – crédit d'étude *
 - 2.3. Place de parc sous l'église et place de jeux Petite école – crédit d'étude *
3. Comptes 2022 *
 - 3.1. Présentation générale des comptes *
 - 3.2. Comptes de résultats et ses annexes *
 - 3.3. Comptes des investissements *
 - 3.4. Rapport de la Commission financière *
 - 3.5. Rapport de gestion *
4. Présentation du plan financier 2023 – 2027 *
5. Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français : modification des statuts *
6. Règlement du personnel communal – approbation *
7. Divers

** Les documents sont consultables au secrétariat communal durant les heures d'ouverture ou sur le site internet de la commune (www.treyvaux.ch)*

LE CONSEIL COMMUNAL

Treyvaux, le 28 avril 2023